



## FO ESR 42

Syndicat de la FNEC-FP FO (Fédération Nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle Force Ouvrière)

Bourse du Travail - Cours Victor Hugo - 42028 Saint-Étienne Cedex 1

e-mail : [fo@univ-st-etienne.fr](mailto:fo@univ-st-etienne.fr) – Site : <http://fnecfpfo42.fr/foesr42>

### **Comité technique de l'UJM du 24 janvier 2022**

## **Notes de CR de vos élus FO**

Présentation du schéma directeur RH .....	1
Télétravail .....	1
Actualisation du régime des prestations sociales .....	1
Plan de formation .....	2
SIHAM et entretiens professionnels .....	2

### **Présentation du schéma directeur RH**

FO ESR 42 tient à disposition l'ensemble du document, qui concerne aussi bien les BIATSS que les enseignants.

\* **FO ESR 42** : La prime à l'intéressement est mentionnée dans le diaporama de présentation : qu'en est-il de l'utilisation de l'intéressement ?

-> **Réponses** :

- DGS : le dispositif existe mais il n'y a pas pour l'instant de discussion sur l'intéressement, pas de dispositif à l'ordre du jour.
- Président : il va falloir qu'on rouvre ce dossier, il n'y a pas d'agenda caché, ceci se fera dans nos instances suite à vos propositions ou à la nôtre.

### **Télétravail**

- Bilan (fichier complet tenu à disposition)

- 300 télétravailleurs en interne. 297 à domicile, 3 en télécentre. Alors qu'au début il y avait plus de télétravailleurs en télécentre.
- 137 renouvellements, 163 nouvelles demandes : donc une sorte d'engouement.
- Ce sont surtout les informaticiens qui télétravaillent (DNUM par ex.), sinon globalement proportion de télétravailleurs à peu près égale dans les composantes.

\* **FO ESR 42** a demandé que la réglementation soit respectée, que ceux qui ont des fonctions télétravaillables puissent avoir accès au télétravail comme ils le demandent.

### **Actualisation du régime des prestations sociales**

Présentation : il s'agit d'abord d'une mise à jour qui inclut la subvention de l'établissement pour une offre de restauration « box-repas » livrée sur site (expérimentation préalable sur deux sites) : 2€ / repas.

\* **FO ESR 42** en a profité pour rappeler qu'il manquait toujours l'accès au restaurant administratif sur le site Tréfilerie, et que le CROUS n'a pas démerité. Concernant les « box repas » : tous les personnels sont-ils concernés ? Où les personnels peuvent-ils manger ?

-> **Réponse** : en période expérimentale ne sont concernés que IUT et MU. À l'IUT les enseignants sont donc concernés. On a commencé par rénover des cafétérias/lieux de restauration ; il y en a aussi de prévu à Tréfilerie.

## Plan de formation

Il s'agit du plan de formation habituel, avec quelques inflexions. Document tenu à disposition.

\* **Remarque FO ESR 42** : comme toujours, ce plan est conçu du point de vue de la direction de l'établissement. Il ne correspond pas forcément aux souhaits des personnels, notamment enseignants. Par ailleurs la mise en œuvre du CPF montre ses limites : moins de 300 heures au total pour tous les personnels, la plupart de ces heures étant faites hors du temps de travail...

\* **Vote FO ESR 42** : abstention.

## SIHAM et entretiens professionnels

Présentation du nouveau module de gestion dématérialisée des entretiens pro, nouvelle fonctionnalité de SIHAM avec une présentation des atouts de ce module.

FO ESR 42 est opposé aux entretiens d'évaluation, qui sont utilisés dans le cadre d'une progression inégalitaire sur des critères subjectifs.

\* **Question et remarque FO ESR 42** : dans la procédure de gestion des entretiens professionnels il est indiqué qu'une fonctionnalité permettrait à la direction RH de vérifier et de valider les fiches de poste : est-ce que c'est une évolution ou cela se faisait avant ? De nombreux collègues se préoccupent de la réalisation de ces fiches de poste parfois surdimensionnées, qui ne correspondent pas à la réalité du travail effectué et ou des compétences, les services RH peuvent demander de rédiger des fiches de poste conformes à la réalité.

-> **Réponse** : les agents peuvent corriger leur fiche de poste avec leur N+1, cela se fait avec lui au cours de l'entretien.

\* **Vote FO ESR 42** : abstention

## CRCT

Attribution d'un nouveau volume de CRCT à l'UJM pour des semestres en SHS car le ministère souhaite soutenir la recherche dans le domaine large des sciences humaines et sociales, ces CRCT viennent s'ajouter au volume déjà défini au préalable.

\* **Vote FO ESR 42** : abstention (très bien qu'il y ait des CRCT supplémentaires, mais pourquoi seulement pour SHS ?).